APPEL A CONTRIBUTION POUR UN OUVRAGE COLLECTIF

FEMMES AUTOCHTONES ET CONSERVATION DES FORETS DU BASSIN DU CONGO

Sous la direction

Jean-Pierre Nguede Ngono, Université de Maroua-GIERAA, Laurence Boutinot, CIRAD Montpellier et Christophe Baticle, Université Aix Marseille-IRD

Les femmes autochtones jouent un rôle fondamental dans la conservation des forêts du bassin du Congo, un écosystème vital pour la biodiversité mondiale et le climat. Leur implication dans la gestion des ressources forestières est souvent sous-estimée, malgré leur connaissance approfondie des écosystèmes locaux et leur capacité à promouvoir des pratiques durables. Les forêts du bassin du Congo, qui représentent environ 20 % des forêts tropicales restantes dans le monde, sont menacées par des activités humaines telles que l'agriculture, l'exploitation forestière et l'urbanisation (R. et al., 2022; , Gillet et al., 2016).

Les droits des populations autochtones, y compris les femmes, sont souvent mis à l'épreuve par des politiques de conservation qui privilégient des approches centralisées et excluent les communautés locales de la gestion des ressources (Nsah, 2023; , Ichikawa, 2017). Par exemple, des initiatives comme REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) ont été critiquées pour leur tendance à marginaliser les droits fonciers coutumiers des peuples autochtones, ce qui peut aggraver les inégalités et nuire à la conservation effective des forêts (Kengoum et al., 2020).

En intégrant les femmes autochtones dans les processus décisionnels, il est possible d'améliorer la gestion des forêts et de renforcer les efforts de conservation. Les femmes autochtones, souvent responsables de la collecte de produits forestiers non ligneux et de la gestion des ressources alimentaires, détiennent des connaissances traditionnelles essentielles qui peuvent contribuer à des pratiques de conservation durables (Boyette et al., 2022).

Leur exclusion des processus de prise de décision peut entraîner des conséquences néfastes pour la biodiversité et la durabilité des écosystèmes forestiers. Par exemple, les pratiques de chasse et de collecte de ressources par les femmes sont souvent en harmonie avec les cycles écologiques, mais elles sont menacées par des politiques de conservation rigides qui ne tiennent pas compte de ces dynamiques (Fa et al., 2016).

De plus, la déforestation dans le bassin du Congo est souvent alimentée par des activités agricoles à petite échelle, qui sont en grande partie menées par des femmes (Bakehe, 2018; ,

Tyukavina et al., 2018). L'augmentation de la pression démographique et la nécessité de sécuriser les moyens de subsistance exacerbent cette situation, soulignant l'importance d'une approche intégrée qui reconnaît le rôle des femmes dans la gestion des ressources (Sonwa et al., 2020). En soutenant les initiatives qui favorisent l'autonomisation des femmes et leur accès aux ressources, il est possible de promouvoir des pratiques agricoles durables et de réduire la déforestation. Les femmes autochtones sont des actrices clés dans la conservation des forêts du bassin du Congo. Leur inclusion dans les processus de gestion des ressources et la reconnaissance de leurs droits fonciers sont essentielles pour assurer la durabilité des écosystèmes forestiers. Des politiques qui intègrent les perspectives et les connaissances des femmes peuvent non seulement améliorer la conservation, mais aussi renforcer les communautés locales face aux défis environnementaux croissants.

La thématique des femmes autochtones et de la conservation des forêts du bassin du Congo peut être abordée à travers plusieurs axes clés qui soulignent leur rôle, leurs droits et les défis auxquels elles font face. Ces axes incluent la reconnaissance des droits fonciers, l'intégration des savoirs traditionnels, l'impact des politiques de conservation, et l'autonomisation des femmes autochtones.

1. **Reconnaissance des droits fonciers et propriété coutumière :**

Les droits fonciers des femmes autochtones sont souvent négligés dans les politiques de gestion des ressources forestières. La reconnaissance de la propriété coutumière est essentielle pour garantir que les femmes aient accès aux terres et aux ressources nécessaires à leur subsistance (Kengoum et al., 2020; . Les lois et les politiques doivent être adaptées pour inclure les droits des femmes, en tenant compte des structures sociales et culturelles qui régissent leur accès aux ressources (I., 2022). En effet, la sécurisation des droits fonciers des femmes est un facteur déterminant pour leur autonomie et leur capacité à participer activement à la conservation des forêts (I., 2022).

2. **Intégration des savoirs traditionnels**

Les femmes autochtones détiennent des connaissances traditionnelles précieuses sur la gestion durable des forêts. Ces savoirs, transmis de génération en génération, sont souvent en harmonie avec les pratiques de conservation modernes (Hudon, 2012). L'intégration de ces savoirs dans les stratégies de conservation peut améliorer l'efficacité des initiatives environnementales et favoriser une gestion plus durable des ressources forestières (Léonard, 2020). En reconnaissant et en valorisant ces connaissances, les politiques de conservation peuvent devenir plus inclusives et efficaces.

3. **Impact des politiques de conservation**

Les politiques de conservation, telles que REDD+, peuvent parfois avoir des effets négatifs sur les communautés autochtones, en restreignant leur accès aux ressources forestières (Kengoum et al., 2020; , Goyon, 2010). Ces politiques doivent être conçues de manière à inclure les voix des femmes autochtones et à respecter leurs droits. L'exclusion des femmes des processus décisionnels peut entraîner des conflits et une résistance aux initiatives de conservation, ce qui compromet l'efficacité de ces programmes (Courcy et al., 2020). Une approche participative qui inclut les femmes dans la prise de décision est cruciale pour le succès des efforts de conservation.

4. **Autonomisation des femmes autochtones**

L'autonomisation des femmes autochtones est un axe fondamental pour renforcer leur rôle dans la conservation des forêts. Cela inclut l'accès à l'éducation, à la formation et aux ressources économiques qui leur permettent de participer pleinement à la gestion des ressources forestières (Morales-Hudon, 2012). Les initiatives qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin et la formation sur les droits fonciers peuvent contribuer à renforcer leur position au sein de leurs communautés et à améliorer leur capacité à défendre leurs droits (Freguin-Gresh, 2018). En favorisant l'autonomisation, on peut également renforcer la résilience des communautés face aux changements environnementaux et socio-économiques.

Références

Bakehe, N. (2018). Productivité agricole et déforestation dans le bassin du congo. Économie Rurale, (366), 5-19. https://doi.org/10.4000/economierurale.6147

Boyette, A., Lew-Levy, S., Jang, H., & Kandza, V. (2022). Social ties in the congo basin: insights into tropical forest adaptation from bayaka and their neighbours. Philosophical Transactions of the Royal Society B Biological Sciences, 377(1849). https://doi.org/10.1098/rstb.2020.0490

Fa, J., Olivero, J., Farfán, M., Lewis, J., Yasuoka, H., Noss, A., … & Nasi, R. (2016). Differences between pygmy and non-pygmy hunting in congo basin forests. Plos One, 11(9), e0161703. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0161703

Gillet, P., Vermeulen, C., Feintrenie, L., Dessard, H., & García, C. (2016). Quelles sont les causes de la déforestation dans le bassin du congo ? synthèse bibliographique et études de cas. Base. https://doi.org/10.25518/1780-4507.13022 Ichikawa, M. (2017). Forest conservation and indigenous peoples in the congo basin: new trends toward reconciliation between global issues and local interest., 321-342. https://doi.org/10.4324/9780203789438-12

Kengoum, F., Pham, T., Moeliono, M., Dwisatrio, B., & Sonwa, D. (2020). Le contexte de la redd+ en république démocratique du congo: causes, agents et institutions [2e édition].. https://doi.org/10.17528/cifor/007829

Nsah, K. (2023). Conserving africa's eden? green colonialism, neoliberal capitalism, and sustainable development in congo basin literature. Humanities, 12(3), 38. https://doi.org/10.3390/h12030038

R., E., F., H., & Lescuyer, G. (2022). Les forêts du bassin du congo : état des forêts 2021.. https://doi.org/10.17528/cifor/008565

Sonwa, D., Farikou, M., Gapia, M., & Félix, F. (2020). Living under a fluctuating climate and a drying congo basin. Sustainability, 12(7), 2936. https://doi.org/10.3390/su12072936 T

yukavina, A., Hansen, M., Potapov, P., Parker, D., Okpa, C., Stehman, S., … & Turubanova, S. (2018). Congo basin forest loss dominated by increasing smallholder clearing. Science Advances, 4(11).

https://doi.org/10.1126/sciadv.aat2993

Modalités de soumission

- Soumission des résumés: Les auteurs sont invités à envoyer un résumé (entre 300 et 500 mots) de leur proposition avant le 28 février 2025. Le résumé doit inclure une brève présentation du sujet, des objectifs de la recherche, de la méthodologie et des résultats attendus.
- Réponse aux auteurs: Les auteurs seront informés des résultats de la sélection des résumés d'ici 15 avril 2025. Ceux dont les résumés sont retenus devront soumettre leurs articles complets dans les délais indiqués ci-dessous.
- Soumission des articles complets: Les articles complets, d'une longueur de 4000 à 6000 mots, doivent être envoyés avant le 31 mai 2025. Les articles devront respecter les normes de publication scientifiques et être accompagnés de bibliographies complètes et de toutes les références nécessaires.

Critères de sélection

Les contributions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Pertinence du sujet en lien avec la conservation des forêts et la place des femmes autochtones dans ce processus.
- Approche méthodologique et qualité de l'analyse.
- Originalité et apport à la littérature scientifique ou à l'action pratique.
- Clarté et structure du résumé et de l'article.

Langue de soumission

Les contributions peuvent être soumises en français ou en anglais.

Publication

Les articles retenus seront publiés dans l'ouvrage sur "**Les Femmes Autochtones et la Conservation des Forêts du Bassin du Congo**". Les auteurs sélectionnés seront informés de la date exacte de publication.

Contact et soumission

Les résumés et articles complets doivent être envoyés par email à l'adresse suivante : autochtonesf@gmail.com. Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à cette même adresse.

Dates clés

- Envoi des résumés : **Avant le 28 février 2025**
- Réponse aux auteurs : **15 avril 2025**
- Soumission des articles complets : **Avant le 31 mai 2025**

Nous attendons vos contributions avec impatience et vous remercions pour votre participation à cette importante réflexion sur les femmes autochtones et la conservation des forêts du Bassin du Congo.

Comité scientifique

Serge Bahuchet, Musée de l'Homme, Paris
Alain Froment, Musée de l'homme, Paris
Guy Moussavou, INRSSH Brazzaville
Paulette Roulon NDOKO, Cnrs /LLACAN
Irène Bellier, Cnrs-EHESS Paris
Jean Paul Colleyn, IMAF-EHESS
Paul Abouna, Université de Yaoundé 1
Armand Leka Essomba, Université de Yaoundé 1
Bienvenu Mouliom, Université de Maroua
Samuel Beni Ella, Université de Yaoundé 1
Odilon Nyet, Université de Maroua
Fernando Ramirez, CNRS Paris
Abdon Awono, CIFOR-ICRAF
Bertrand Ndzana, Université d'Ebolowa
Paul Otié, Université d'Ebolowa
Luc Mebenga, Université de Yaoundé 1
Richard Sufo, CIFOR-ICRAF Paris
Antang Yamo, Université de Bertoua
Paulin Kialo, Université Omar Bongo de Libreville

Edouard Yogo, Université de Yaoundé 2
Guy Moussavou Max, Université Omar Bongo de Libreville
Babette Koultchtoumi, Université de Maroua
Aristide Bitouga, Université de Douala
Djou Tsanga, Université de Maroua
Djangrang, Université de Ndjamena
Billa Nanche, Université de Maroua
Frankline Nghobuoche, CIFOR-ICRAF
François Wassouni, Université de Maroua
Rosalie Ngah Nyebe, Université de Yaoundé 2
Raymond Francis Maboundou, Université Marien Ngouabi de Brazzaville
François Guebou, Université de Maroua

Comité de lecture

Mvae Ebeme, Université de Dschang
André Ganava, Université de Maroua
Yadji Mana, Université de Maroua
Essaga, Université de Ngaoundéré
Joseph Fumtim, IRD
Evans Kah, Université de Yaoundé 1
Lydie Evina, Ecole de faune de Mbalmayo
Seidou Badji, Université Saint Louis
Abena, Université de Yaoundé 2
Célestin Wagoum, ENS Yaoundé
Richard Abena, Université de SOA
Zoa, MINRESI
Raphael Ngwe, Université de Maroua
Marie Renée Atangana, Université de Bertoua
Nebane, Université de Buéa
Marlène Ngansop, Université de Dschang
Yves Kwibuka, Université de Kinshasa
Albert Ngano Bayi, Université de Yaoundé
Ela Ela Pascal Armel, IRIC Yaoundé
Muller Koumai, Université de Maroua
Brenda Sine Ndengue, Fondation Odzala Kokoua Lossi, Brazzaville
Arielle Ekang, Université Omar Bongo de Libreville